AUDIT, CONTRÔLE
ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE
ET LA CORRUPTION

Contrôle et responsabilité des acteurs dans la gestion publique

FRAC12	PARIS

2 SEMAINES
du 21/06/2027 au 02/07/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Contrôle et responsabilité des acteurs dans la gestion publique

OBJECTIFS

- Présenter les concepts et les outils relatifs au contrôle de l'argent public et responsabilités publiques.
- Présenter les rôles respectifs des gestionnaires publics et du contrôle financier dans la gestion budgétaire.
- Présenter le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.
- Aborder les rôles et les responsables des structures de contrôle interne et externe des finances publiques.
- Présenter les meilleures pratiques en la matière.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1er module
- Introduction générale.
- Contrôle des finances publiques : fonction et importance

2e module
- Rôles respectifs des gestionnaires publics et du contrôleur financier dans la gestion budgétaire et principe de séparation des ordonnateurs et des comptables

3e module
- Rôles du comptable et de la cour des comptes dans l'exercice de certification des comptes

4e module
- Eléments constitutifs de la faute de gestion

5e module
- Juridiction financière et procédure en cause des auteurs de la faute de gestion

6e module
- Indépendance des autorités de contrôle externe et du système judiciaire

7e module
- Coordination entre les cours des comptes, les corps de contrôle interne et les autres parties prenantes dans le contrôle des finances publiques, la lutte contrôle la corruption et la promotion de la bonne gouvernance

8e module
- Le contrôle externe de l'exécution des lois des finances et la promotion de la bonne gouvernance

POUR QUI ?

Parlementaires et assistants parlementaires, magistrats, membres des corps d'inspection et auditeurs, membres de corps de contrôle interne et externe, magistrats financiers, conseillers en finances publiques et en gouvernance économique.